

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle  
n° F-02-L-007 du 11 février 2002**

---

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par décision du 22 août 2001**

**DDC/72/C014515-D1**

**Transfert au bénéfice de la société ACTARIS, de certificats d'approbation C.E.E. de  
modèles antérieurement accordés à la société SCHLUMBERGER**

-----

Le présent certificat est prononcé en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/318/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux compteurs de volume de gaz, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, relatif à l'application des prescriptions de la communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, du décret n° 73-789 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la communauté économique européenne au contrôle des compteurs de volume de gaz et du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 réglementant la catégorie d'instruments de mesurage : compteurs de volume de gaz.

**DEMANDEUR :**

ACTARIS S.A.S. 1, rue Chrétien de Troyes, B.P. 327, 51061 REIMS cedex

**OBJET :**

Le présent certificat transfère à la société ACTARIS le bénéfice des certificats d'approbation C.E.E. de modèles antérieurement accordés à la société SCHLUMBERGER par les certificats:

- n° 98.00.352.002.0 du 22 décembre 1998<sup>(1)</sup> relatif au compteur de volume de gaz à parois déformables modèle GALLUS 1000,
- n° 95.00.352.004.0 du 15 mai 1995<sup>(2)</sup>, n° 95.00.352.006.0 du 5 juillet 1995<sup>(3)</sup>, n° 95.00.352.009.0 du 15 décembre 1995<sup>(4)</sup> et n° 00.00.352.001.0 du 31 août 2000 relatifs aux compteurs de volume de gaz à parois déformables modèle GALLUS 2000,
- n° 95.00.352.008.0 du 15 décembre 1995<sup>(5)</sup> et n° 00.00.352.003.0 du 24 novembre 2000 relatifs aux compteurs de volume de gaz à parois déformables modèle GALLUS 2002.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat restent inchangées.

---

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La marque figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle constituée du numéro et de la date, fixée par les certificats précités.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C014515-D1 et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Les limites de validité respectives de chacun des certificats précités restent inchangées. Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

- (1) Revue de Métrologie : mars/avril 1999 , page 925
- (2) Revue de Métrologie : mai 1995, page 458
- (3) Revue de Métrologie : juillet 1995, page 691
- (4) Revue de Métrologie : avril 1996, page 15
- (5) Revue de Métrologie : mars 1996 , page 1065